

Maintenance du parc éolien en baie de Saint-Brieuc : le port de Saint-Quay-Portrieux confirmé

Ailes Marines a confirmé, mardi 5 février, le port de Saint-Quay-Portrieux comme base de maintenance du parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Un choix contesté par les pêcheurs.

Publié le 5 Fév 19 à 16:55.



En 2012, trois ports étaient en lice pour accueillir la base de maintenance du parc éolien en baie de Saint-Brieuc. A Erquy et Saint-Cast, la société Ailes Marines a préféré Saint-Quay-Portrieux. Choix confirmé ce mardi 5 février malgré l'opposition des pêcheurs professionnels. (©La Presse d'Armor)

Malgré une opposition des pêcheurs professionnels, Ailes Marines a confirmé, mardi 5 février, son choix d'installer, au port de Saint-Quay-Portrieux, la base de maintenance du parc éolien en baie de Saint-Brieuc.

Le directeur, Emmanuel Rollin, réaffirme : *"Le port qui se rapproche le plus des caractéristiques techniques du projet, c'est Saint-Quay. Maintenant, nous sommes conscients ne pas avoir l'assentiment des pêcheurs professionnels. Donc, nous avons encore beaucoup de travail à réaliser en matière de concertation"*.

Les pêcheurs réclament le Légué

Dans un courrier adressé en mars 2018 au président du Conseil départemental, le président du comité des pêches des Côtes-d'Armor, Alain Coudray, mettait en garde sur les aménagements envisagés qui ne permettraient pas aux navires de pêche côtiers et hauturiers *"de manœuvrer dans le port en toute sécurité lors de la débarque des produits de pêche"*, ni *"lors de l'accostage des navires de pêche sur les pontons pêche"*.

Le comité des pêches suggérait alors à Ailes Marines d'étudier l'installation d'une base de maintenance au Légué, à Saint-Brieuc, avec maintien d'un navire d'intervention sur un ponton à Saint-Quay-Portrieux.

Scénario inconcevable pour Ailes Marines car *"la maintenance requiert un port accessible 24h sur 24 pour intervenir à n'importe quelle heure. Au Légué, elle dépendrait de la marée, le port ne serait accessible parfois que durant 6 ou 7 heures. Et avec un bateau en poste à Saint-Quay, la logistique serait trop compliquée"*.

Une solution de repli ? *"Non, notre choix est Saint-Quay. Mais depuis 2013, le dossier a évolué et dans nos propositions, certaines permettraient aux pêcheurs de travailler dans de meilleures conditions. On va prendre le temps de convaincre."*

Une centaine d'emplois

Au lancement du projet en 2012, 140 emplois étaient annoncés sur la base maintenance. Il n'y en aura finalement plus qu'une centaine.

Deux principales raisons à cette réduction d'effectifs. D'une part, la baisse du nombre d'éoliennes par rapport au projet initial : il passe de 100 à 62. D'autre part, "la synergie" professionnelle envisagée avec d'autres parcs en France qui ont opté pour le même type d'éolienne.

La mise en service du parc, donc le lancement de la maintenance, est envisagée pour 2023.